FEUILLETON.

LA BONNE AVENTURE.

ROMAN PAR EUGENE SUE.

(*Suite du Chapitre XVI.*)

—Oui, oui, mon cher Jérôme, c'est un grand bonheur de se revoir. Mais à propos de cette nuit, la mère de cette pauvre jeune fille, Mme Duval, comment va-t-elle ?

—Tu la connais ?

—J'ai été chargé à Londres par une des amies de cette jeune personne de lui apporter quelques livres; je l'ai rencontrée pour la première fois cette nuit, lorsqu'elle est venue *chercher* à l'Opéra.

—Sa pauvre mère est encore dans un état très alarmant; sa rechute d'hier m'étonne autant qu'elle m'inquiète; heureusement rien n'est désespéré. Ah ! mon ami, c'est un ange que cette jeune fille ! un ange ! fasse le ciel qu'elle ne perde pas sa mère ! elle en mourrait de chagrin ! mais n'attristons pas notre entrevue. Te voilà enfin de retour, mon cher Anatole, après plus de quatre années de séparation et un silence de huit à dix mois, trop oublieux ami !

—Oublieux ! Jérôme, oublieux ! peux-tu le croire····Quant à la cause de mon silence····

—Je la devine····et je l'excuse····tu es secrétaire ! ····ton état est d'écrire des lettres, tu dois, par conséquent, avoir horreur de toute correspondance. Ainsi, je te pardonne; je ne suis pas d'ailleurs moi-même à l'abri de tout reproche, car, après t'avoir écrit deux fois sans recevoir de réponse, je l'ai cru en tournée dans quelque comté d'Angleterre avec ton ambassadeur. De mois en mois, j'attendais une lettre de toi, afin de savoir où t'adresser les miennes et renouer ainsi notre correspondance. De toutes manières, je devais d'écrire aujourd'hui ou demain, pour t'apprendre une heureuse nouvelle dont je devais aussi aller instruire tantôt notre ami Georges et sa charmante femme.

—Une heureuse nouvelle !

—Je vois marié····

—Toi !

—Depuis avant-hier.

—Ah çà, mon ami,—dit Anatole en serrant affectueusement les deux mains du docteur,—je puis, sans savoir qui tu as épousé, te complimenter sur ton bonheur, car je connais tes idées à l'égard du mariage. Je n'ai pas besoin de te demander si c'est une inclination partagée.

—Oui, et cette inclination date de près de trois ans.

—Voyez-vous, le scélérat ! Et dans ces lettres pas un mot de cet amour ! ·

—Ce n'était pas mon secret à moi seul, mon cher Anatole.

—Tu as raison; mais dis-moi, est-ce une jeune fille ou veuve ? Selon tes idées, tu devais préférer une veuve.

—C'est une veuve à peu près de mon âge. Tu la connais sans doute de nom; elle est alliée à un ambassadeur.

—Tu femme ! alliée à M. le comte de Morval !

—Oui.

—Ta femme !

—Mais oui ! cela t'étonne ?

—Fra chement,—reprit Anatole,—cela m'étonne.

—C'est singulier,—dit le docteur en souriant avec bonhomie,—moi, cela ne m'étonne pas du tout.

—Et le nom de ta femme ?

—Son nom était Mme *de Blainville*.

—Veuve du marquis de Blainville, lieutenant général ?

—Elle-même.

—Comment ! la marquise de Blainville t'épouse !

—Oui, on bien je l'épouse,—ce qui revient absolument au même.

—La marquise de Blainville !—répéta Anatole Ducormier avec stupeur,—il serait possible ! ····quel mariage pour toi ! mais c'est inouï, incroyable !

—Ah çà ! mon pauvre Anatole,—reprit gaiement le médecin,—est-ce que, par hasard, l'atmosphère aristocratique de l'Angleterre aurait pénétré jusqu'à ton excellent esprit ? Je ne comprends pas tes ébahissements.

—Que veux-tu, mon cher Jérôme, un pareil mariage est si peu dans les habitudes, dans les mœurs du monde auquel appartiennent la femme····

—Cela vient peut-être, vois-tu, mon ami, de ce que ma femme n'avait ni les habitudes ni les mœurs du monde où elle vivait.

—Mais on la dit fort riche,—reprit Anatole;—j'ai, en effet, cent fois entendu parler d'elle chez mon ambassadeur, dont elle est parente éloignée.

—Oui, son mari était fort riche, et comme elle n'en a pas eu d'enfant····

—Elle hérite de lui !—s'écria Ducormier,—De sorte que, par son mariage, tu vois millionnaire. Ah ! c'est un beau rêve !

—Un beau rêve et rien de plus, du moins quant à la fortune, mon ami.

—Que veux-tu dire ?

—Mme de Blainville avait droit, il est vrai, à l'héritage de son mari, mais ai-je besoin de te dire qu'en se mariant, la première chose que ma femme a dû faire, et pour elle et pour moi, a été de renoncer aux grands biens de M. de Blainville ?

—Mais alors elle a donc par elle-même une fortune considérable !

—Une dot de quatre vingt mille francs, je crois, car bien que d'une très grande naissance, son patrimoine était, tu le vois, assez modeste. Mais le revenu de sa dot, joint au produit de ma clientèle, qui me rapporte bien à dix mille francs (je ne fais payer que les gens riches) nous permet de vivre convenablement.

—Comment ! ta femme a consenti à ce que tu restes médecin ?

Le docteur Bonaquet regardait depuis quelques moments son ami avec une surprise croissante, presque inquiète; aussi répondit-il à la dernière question de Ducormier :

—En vérité, mon pauvre ami, tu me fais des questions qui me semblent assez singulières que tes étonnements; je te reconnaîs plus. Avant notre séparation, ce que je viens de te confier d'elle, j'en suis certain, aussi simple qu'à moi. Voyons ! comment peux-tu supposer qu'il soit seulement venu à la pensée de ma femme de me demander l'abandon d'une carrière que j'aime, qui m'honore et qui me fait vivre ?

—Il est vrai, Jérôme, mes questions, mes étonnements, comme tu dis, doivent te surprendre; c'est qu'aussi, vois-tu, je vis parmi des gens si excentriques, que sans partager aucun de leurs sots préjugés·····oh ! loin de là !—ajouta Ducormier avec un sourire amer,—souvent, et malgré moi, j'envisage les choses au point de vue des gens dont je parle.

—C'est donc pour cela que je te trouvais l'air si grand seigneur,—reprit en souriant le docteur Bonaquet, rassuré par les paroles de son ami.—Je conçois parfaitement ce qu'amène l'habitude de vivre avec certaines personnes. Ainsi un Français, je suppose, jeté au milieu de Gascons, de Normands ou de Provençaux, finit par prendre leur accent. Eh bien, toi, tu se[illegible] parmi aristocraties, comme d'autres l'accent normand ou gascon. Ma femme a gardé, au fond du cœur, toutes les idées et jusqu'à la langue de son bon et honnête père, n'est-ce pas ?

—Peux-tu en douter, mon cher Jérôme ! Mais dis-moi, je vais te sembler très impatient, je brûle de savoir····

—L'histoire de mon mariage.

—Oui.

—Oh ! mon Dieu ! rien de plus simple, de moins romanesque que cette histoire, mon cher Anatole. En deux mots, la voici: J'étais médecin du bureau de bienfaisance de mon arrondissement. Entre autres malades, je donnais alors mes soins à une famille d'artisans plongée dans une horrible misère et digne du plus touchant intérêt. Chez eux, pour la première fois, je rencontrai Mme de Blainville, alors veuve depuis peu de mois.

—Et que! vient-elle faire chez ces malheureux ?

—Dame de charité, elle accomplissait sa mission avec zèle et dévouement. La famille dont je te parle se composait d'une jeune fille de seize ans et de trois petits enfants, tous entassés dans un galetas, couchant sur le même grabat; la mère et sa fille alnée étaient atteintes d'une fièvre typhoïde; les autres enfants avaient jusqu'alors échappé à la contagion et grelotaient sur une paillasse dans un coin de la mansarde. Frappée de ce spectacle, Mme de Blainville me dit que ces malheureux ne pouvaient rester dans ce galetas, et qu'elle allait s'occuper à les chercher une demeure moins insalubre, en attendant qu'on eût trouvé un asile convenable pour cette famille. Mme de Blainville vint chaque jour passer quelques heures dans ce galetas, bravant la contagion et d'horribles répugnances; elle soignait ces malheureux avec un dévouement si tendre, une abnégation si valeureuse, que je resentis pour elle autant de sympathie que d'admiration. Sa charité lui coûta cher : au bout de quelques jours, atteinte par la contagion des maux qu'elle soulageait, je la vis pâlir, tomber en faiblesse dans ce misérable réduit. Lorsqu'elle reprit ses sens, je la reconduisis chez elle; quoiqu'elle me connût depuis peu, elle désira m'avoir pour médecin. Sa maladie fut terrible; je passai de longues nuits à la veiller, souffrant tour à tour, selon les phases de sa maladie, les angoisses de l'espérance ou du désespoir. Une mère ou une sœur ne m'auraient pas causé plus d'alarmes. Enfin, je sauvai madame de Blainville; sa convalescence dura plusieurs mois, demanda beaucoup de soins, exigea même un voyage pendant lequel je l'accompagnai; je vécus ainsi plusieurs mois dans une étroite intimité avec Mme de Blainville; je pus l'apprécier: noble et grand cœur, rare et solide esprit, instruction profonde et variée, caractère ferme et élevé. Telle je jugeai madame de Blainville, telle je l'aimai. Du reste, peu faite pour la société où sa naissance et son mariage l'avaient appelée à vivre, ses goûts étaient simples, son existence très retirée; très studieuse, car elle s'occupait d'art et de science avec une remarquable distinction, elle cherchait aussi de plus sérieux plaisirs dans la pratique d'une charité ardente et éclairée; que te dirai-je, mon ami ? je m'habituai ainsi à voir chaque jour Mme de Blainville; elle m'indiquait les familles qui avaient besoin de moi, je lui indiquais celles qui avaient besoin d'elle. Ces relations resserrèrent notre intimité; nous éprouvâmes l'un pour l'autre un sincère attachement; ma profession, envisagée à son vrai point de vue, je veux parler de son côté moral et philosophique, parut à Mme de Blainville une des plus nobles carrières qu'il fût donné à l'homme de parcourir; elle ne crut pas plus déroger en me proposant d'unir son sort au mien, que je ne crus, moi, m'élever en acceptant. Nous nous sommes marié. Ma femme a vingt-sept ans, j'en ai trente; nous touchons à la maturité de l'âge; nous n'avons pas cédé à un entraînement aveugle, nous avons eu foi à une affection profonde, calme, réfléchie et éprouvée, pendant trois ans, par des relations journalières; le passé nous garantit de toute déception à venir; nos goûts sont semblables, nos esprits ont mille points de contact et par une grande conformité de principes et par bien communes journées du dévoûment, enfin, nous pouvons nous dire, l'honnête, que notre mariage, réunit toutes les chances d'un bonheur durable.

Anatole Ducormier avait attentivement écouté son ami, peut-être plus surpris encore que touché de cet amour si simple, si droit, et, pourquoi l'avait dit le docteur Bonaquet, si peu romanesque.

Cette énormité : *le mariage d'un médecin et d'une marquise*, avait été accueillie par des incidentes tellement bourgeois, qu'Anatole en restait confondu. Pourtant il reprit en tendant cordialement la main à Jérôme :

—Mon pauvre camarade ne m'avaient pas trompé lorsque je te félicitais tout à l'heure du mariage, sans en connaître les circonstances; ce qui m'avait d'abord tant surpris dans cette alliance ne m'étonne plus à cette heure; que je connais la respectable épouse, caractère rare, je l'avoue, car dans la société où j'ai vécu, j'ai connu bien des femmes, sur mille femmes idées comme elle·····

—Il n'y en a pas une capable d'épouser un médecin, n'est-ce pas ?

—Non, mon ami,—répondit Ducormier, et il ajouta avec une expression de haine contenue:—Ah ! dans cette aristocratie, que de hauteur ! que de morgue ! que de préjugés insolens ou absurdes : ces gens-là en sont encore à la féodalité ! oui, dans leur stupide distinction de races et de classes, ils sont aussi inexplorables que par le passé. Aussi, croiras-moi, ton mariage leur aura paru aussi exorbitant que si nous étions encore au temps des nobles et des vilains !

—Allons, mon cher Anatole,—répondit le docteur Bonaquet en souriant avec bonhomie,—tu es trop sévère, tu es même injuste.

—Envers ces gens-là !

—Envers ces gens-là.

—Voyons, Jérôme,—reprit Anatole en souriant,—ton indulgence me rassurait pour elle autant de sympathie que d'admiration. Sa charité lui coûta cher : au bout de quelques jours, atteinte par la contagion des maux qu'elle soulageait, je la vis pâlir, tomber en faiblesse dans ce misérable réduit. Lorsqu'elle reprit ses sens, je la reconduisis chez elle; quoiqu'elle me connût depuis peu, elle désira m'avoir pour médecin. Sa maladie fut terrible; je passai de longues nuits à la veiller, souffrant tour à tour, selon les phases de sa maladie, les angoisses de l'espérance ou du désespoir. Une mère ou une sœur ne m'auraient pas causé plus d'alarmes. Enfin, je sauvai madame de Blainville; sa convalescence dura plusieurs mois, demanda beaucoup de soins, exigea même un voyage pendant lequel je l'accompagnai; je vécus ainsi plusieurs mois dans une étroite intimité avec Mme de Blainville; je pus l'apprécier: noble et grand cœur, rare et solide esprit, instruction profonde et variée, caractère ferme et élevé. Telle je jugeai madame de Blainville, telle je l'aimai. Du reste, peu faite pour la société où sa naissance et son mariage l'avaient appelée à vivre, ses goûts étaient simples, son existence très retirée; très studieuse, car elle s'occupait d'art et de science avec une remarquable distinction, elle cherchait aussi de plus sérieux plaisirs dans la pratique d'une charité ardente et éclairée; que te dirai-je, mon ami ? je m'habituai ainsi à voir chaque jour Mme de Blainville; elle m'indiquait les familles qui avaient besoin de moi, je lui indiquais celles qui avaient besoin d'elle. Ces relations resserrèrent notre intimité; nous éprouvâmes l'un pour l'autre un sincère attachement; ma profession, envisagée à son vrai point de vue, je veux parler de son côté moral et philosophique, parut à Mme de Blainville une des plus nobles carrières qu'il fût donné à l'homme de parcourir; elle ne crut pas plus déroger en me proposant d'unir son sort au mien, que je ne crus, moi, m'élever en acceptant. Nous nous sommes marié. Ma femme a vingt-sept ans, j'en ai trente; nous touchons à la maturité de l'âge; nous n'avons pas cédé à un entraînement aveugle, nous avons eu foi à une affection profonde, calme, réfléchie et éprouvée, pendant trois ans, par des relations journalières; le passé nous garantit de toute déception à venir; nos goûts sont semblables, nos esprits ont mille points de contact et par une grande conformité de principes et par bien communes journées du dévoûment, enfin, nous pouvons nous dire, l'honnête, que notre mariage, réunit toutes les chances d'un bonheur durable.

—Ceux qui parlent ainsi ?

—Certes.

—Et ton mariage ?

—Eh bien ! mon mariage ?

—Ne viens-tu pas de dire : N'allons jamais à eux, mais s'ils viennent à nous····

—Assoublissez-les cordialement s'ils le méritent. Oui, j'ai dit cela.

—Et toi, n'es-tu pas allé à eux, en épousant une de leurs ?

—Je pourrais te répondre, mon ami, que c'est une des leurs qui est venue à moi, car la proposition de mariage m'a été faite par Mme de Blainville, mais en cela elle devançait ma pensée.

—Et si le premier tu lui avais offert de l'épouser, tu n'aurais pas appelé cela, comme tu dis : *aller à eux* !

—Mon ami, entendons-nous : qu'ai-je aimé dans madame de Blainville ? Son titre ! Non ! elle le perdait en m'épousant. Sa naissance, ses relations aristocratiques ? Non, car ni moi ni elle ne mettrons les pieds dans la société où elle a vécu jusqu'ici. Ai-je enfin recherché ses richesses ? Pas davantage, puisqu'elle a fait abandon des grands biens de son mari. Non, non, ce que j'ai aimé en elle, c'est la femme de cœur excellent, d'esprit élevé, de caractère généreux, et plus ni moins. Maintenant, le hasard fait qu'elle appartient à l'aristocratie, je ne m'en plains ni ne m'en réjouis; sa naissance n'a en rien motivé ma préférence····Pourquoi sa naissance devendrait-elle un obstacle à mon choix ? Mme de Blainville était libre, moi aussi : nous nous sommes marié, voilà tout. Eût-elle appartenu à ce que certains bourgeois appellent le *peuple*, je l'aurais encore épousée, car je ne reconnais non plus que deux classes de femmes: celles qui sont honnêtes et celles qui ne le sont pas, celles qui plaisent et celles qui ne plaisent point.

—Mais enfin, crois-tu que sa famille, que la société à laquelle elle appartient, ne seront pas outrées, indignées de son mariage avec toi ?

—Il est toujours fâcheux d'outrer et d'indigner les gens,—répondit Jérôme en souriant,—mais lorsque les gens s'indignent d'une conduite droite et désintéressée····que faire ? Plaindre ces vieux enfans et continuer de vivre heureux et honorés.

La servante, entrant chez le médecin après avoir frappé, lui dit :

—Monsieur, madame désirerait vous parler.

—Voilà une excellente occasion de te présenter à ma femme,—dit le docteur.

Puis, s'adressant à la servante,

—Priez madame d'avoir la bonté de venir.

Peu d'instans après, madame Bonaquet entra dans le cabinet de son mari.

XVII.

L'ex-marquise de Blainville, née Héloïse de Morsenne, avait vingt-sept ans environ; ses traits, sans être régulièrement beaux, étaient doués d'un grand charme, attrayant mélange de bienveillance, de finesse et de fermeté. Une robe très simple faisait valoir sa taille gracieuse, et quoiqu'il fût encore de grand matin, Mme Bonaquet était déjà coiffée avec soin et chaussée avec élégance. Son attitude, ses moindres mouvemens annonçaient cette dignité contenue, douce et tranquille, résultant de l'inébranlable sûreté de soi-même.

Mme Bonaquet tenait à la main une lettre ouverte lorsqu'elle entra chez son mari.

—Ma chère amie,—lui dit le médecin, pendant qu'Anatole Ducormier la malluait profondément,—je vous présente un de mes plus anciens et meilleurs amis, dont souvent je vous ai entretenu, M. Anatole Ducormier.

—En effet, monsieur,—dit la jeune femme en répondant avec affabilité au salut d'Anatole,—nous avons beaucoup parlé de vous. Je sais combien est sincère et vive votre affection pour mon mari; cela fait son éloge, et le vôtre, monsieur : aussi n'ai-je pas besoin de vous dire que nous serons très heureux de vous recevoir souvent ici.

Anatole s'inclina; madame Bonaquet reprit en souriant :

—Je vais d'ailleurs et tout de suite, monsieur, vous demander la permission d'agir avec vous en ancien ami; je viens de recevoir une lettre que, pour des raisons assez importantes, je désirais communiquer à monsieur Bonaquet.

—De grâce, madame,—dit Anatole Ducormier en s'inclinant de nouveau, pendant qu'Héloïse, donnant à son mari la lettre en question, lui dit d'une voix douce et calme :

—Veuillez lire ceci, mon ami.

Cette lettre, écrite la veille au soir, était ainsi conçue :

"Je tiens vous faire savoir, madame, que sur mon initiative la lettre "de faire part ci-jointe a été adressée à tous les membres de la maison à "laquelle vous avez l'honneur d'appartenir.

"MARIE DE MORSENNE DUCHESSE DE "BEAUPERTUIS."

"M····

"*Nous avons l'honneur et le regret de vous faire part de la perte douloureuse et dégradante que notre maison vient d'éprouver, par suite du "mariage de madame la marquise de Blainville* (NÉE DE MORSENNE), *avec "une personne indigne de nous appartenir.*" *Suivent les signatures.*

Après avoir lu cette lettre, pendant laquelle la femme le suivait du regard, le docteur Bonaquet sourit, et dit à Héloïse :

—Qu'est-ce donc que cette duchesse de Beaupertuis, ma chère amie ?

—Une de nos cousines, très jeune, très jolie et très honnête femme. Mais vous le voyez, elle est sous l'empire d'idées assez fausses, résultant non d'un mauvais cœur, mais d'une mauvaise éducation; elle est fille du prince de Morsenne····

—Fille de Morsenne !—dit involontairement Anatole.

—Eh ! oui que vous connaissez M. de Morsenne !—lui demanda Mme Bonaquet.

—Non, madame,—répondit Ducormier.—Mais M. de Morval, dont je suis secrétaire, m'a chargé de lettres pour le prince de Morsenne; je me suis présenté hier chez lui sans pouvoir le rencontrer, mais il doit me recevoir ce matin même.

—Ma chère Héloïse,—reprit le médecin après un moment de réflexion,—vous savez mon amitié pour Anatole; j'ai toute confiance en lui. Je viens de lui raconter les diverses heureuses circonstances de mon mariage. Permettez-moi de lui donner quelques renseignemens entre nous. D'abord, elle vient fort à propos, puisque nous avions tout à l'heure, Anatole et moi, pris, en parlant d'autant plus piquant pour lui qu'il doit voir, ce matin même, le père de cette fière duchesse.

—Certainement, mon ami,—répondit Mme Bonaquet en souriant—vous pouvez donner cette à lire à M. Ducormier. Et tout en lui remettant cette lettre, elle dit, très observateur : il trouvera là un curieux trait de mœurs.

Jérôme remit la lettre à Anatole; à peine l'eut-il lue qu'il s'écria :

—L'insolente créature ! C'est à la fois stupide et infâme !

—Mais non, mais non,—reprit Jérôme avec son habituelle douceur.—Il y a dans cette résolution une sorte de courage joint à une certaine dignité très prononcée, dignité fort mal comprise, je le reconnais, cependant, à un certain point de vue, de manque de politesse envers Qu'en pensez-vous, Héloïse ?

—Je pense, mon ami,—répondit Mme Bonaquet avec son doux et [illegible] sourire,—je pense que cette *contre-lettre* de faire part serait, [illegible] exécution et comme idée, partiale de tout point si·····

—Continuez, madame ! —s'écria Ducormier en interrompant malgré lui la femme de son ami —vous n'êtes pas revoltée de cette audacieuse insolence ? vous partagez l'indulgence de Jérôme !

(*La suite du Chapitre à demain.*)

AMUSEMENS.

Théâtre d'Orléans.

MARDI, 21 JANVIER 1851.
Deuxième semaine de M. H. PLACIDE.
GRAND FATHER WHITEHEAD.
LA CARIDAD, DIVERTISSEMENTS.
INTERMÈDE MUSICAL.
Le spectacle sera terminé par
ROMBASTES FURIOSA !

GALERIE DES BEAUX ARTS, DE L'UNION.

N° 13, RUE ST-CHARLES, AU PREMIER.
Exhibition de Peintures de choix, anciennes et modernes.
Les plus grands maîtres.

AFIN de donner plus d'intérêt, au goût des beaux arts, M. Gaillard, propriétaire de plusieurs des arrangements avec un amateur récemment arrivé et résidant à New-Orleans, a pu compléter une collection de Tableaux. Cette collection contient plusieurs chef-d'œuvres depuis leur réunion de donner une impulsion plus grande au développement de ce genre de plaisir. Ouverture de l'Exposition, le 20 Janvier, et M. Gaillard a pris les résolutions suivantes :

Quinze beaux tableaux de choix seront divisés en lots, et chaque souscripteur recevra un billet qui lui donnera la chance de gagner un de ces lots. Les dits billets seront numérotés par ordre, et les tableaux seront exposés dans un endroit ayant exposés plus tard dans quelque bel public.

PRIX D'ENTRÉE : 50 cents, billet de souscription compris.

Les souscripteurs auront droit à une chance. Les billets de souscription seront limités à deux.

Les souscripteurs auront droit à deux chances en payant le prix d'admission simple.

Cette distribution gagnante de tableaux aura lieu le 1er mars prochain, à la satisfaction des personnes nommées par les souscripteurs respectables et en nombre qui auront gagné les tableaux, à l'heure et en présence du public, dans une salle publique de la ville.

N. B. Attendu que les lots seront numérotés, les portraits devront être conservés soigneusement, et qu'il n'existera de cette sorte que 15 numéros qui seront présentés.

La galerie est ouverte tous les jours et tous les soirs.

14 janv.

Académie de Danse et de Politesse Sociale.

Rue Bourbon, No 99, entre Saint-Louis et Conti.

MONSIEUR BRAUDIN informe respectueusement les familles et les élèves d'éducations, ainsi que les dames et les sociétés de Bienfaisance, que son école est ouverte et que le 4 courant.

M. D. démontre aussi dans le style le plus soigné, fait et le plus élégant, les ouvertures des Académies de France et d'Italie. Il aura aussi à enseigne la politesse sociale, les galanteries, l'étude dans le monde, les convenances, les [illegible] sociales et les plus hautes et les plus fashionables.

Toutes les danses, telles que : les nouveaux, quadrilles, polka écossaise, lancers, redowa, danses de fantaisie, nationales, etc., Valses, les cinq, galandes, de l'Opéra, espagnoles, à la [illegible].

N. B.—Les parents sont invités à assister aux leçons et à juger par eux-mêmes de la bonne et bienfaisante vente de la méthode suivie par M. D.

Des cours sont ouverts pour les demoiselles et les jeunes gens, le mercredi à 4 heures, P. M. et les samedis, à midi.

Pour les jeunes gens, les mêmes jours à 6 heures et demie P. M.

Prix : Classes, deux leçons par semaine, par mois, 20.

Les leçons particulières, dans les institutions ou à résidence dans les familles, nommé prix.

S'adresser à l'Académie ou à la poste.

M. D. donne des leçons par semaine au *Jenny Lind's Hall*, à Lafayette. 13 déc

Théâtre des Variétés.

MARDI SOIR, 21 JANVIER 1851.
Deuxième semaine de M. H. PLACIDE.
GRAND FATHER WHITEHEAD.
LA CARIDAD, DIVERTISSEMENTS.
INTERMÈDE MUSICAL.
Le spectacle sera terminé par
ROMBASTES FURIOSA !

École de Danse.

No. 15 rue Union, entre Carondelet et Saint-Charles.

MADEMOISELLE JULIE VINCENT annonce aux dames et messieurs de cette ville, qu'elle vient de OUVRIR SON ACADÉMIE DE DANSE dans la salle rue Union, No. 15. Toutes les danses les plus nouvelles pour cette hiver seront enseignées. Mlle Vincent donnera toutes les deux semaines un BAL D'ENFANTS et toutes les deux autres semaines un bal pour les enfans de la première classe.

PRIX—Pour 12 leçons données à l'école, 20 en classe et 20 en ville. Pour deux personnes 15 dollars. Pour une seule personne 8 par leçon.

On peut voir Mlle Vincent à toute heure à son Académie de danse ou à son domicile, Carondelet et Union.

Classes particulières pour dames et messieurs.

Classes pour messieurs, chaque jour, de 4 à 5 heures et demie jusqu'à dix heures du soir.

4 nov—6m

Vin de Champagne

Des marques : Poisson et Aigle.

LES soussignés avant été nommés agents pour cette ville pour la vente des vins mousseux célèbres de vin de champagne ci-dessus, dont la qualité ne se craint aucune autre, en avisent communément en magasin un approvisionnement de bouteilles et demi bouteilles.

QUEYROUZE & LANGSDORFF.

Nos. 13 et 15, rue St-Louis.

1janv—6m

EN débarquement du navire Mount Washington :

60 caisses de 12 fiacons prunes sèches.
40 do de 12 bottes transparentes, etc.
1 do pates truffes, quarts de bottes.
50 do fruits au jus de Reine.
10 barils vinaigre blanc, à vendre par

O. VALETON & CO.

14 déc 25, rue Tchoupitoulas

N. BRADINER SMITH,

Marchand Commissionnaire, 59, rue Grauier,

AA, [illegible] pour prendre des actions et représenter des [illegible] pour alimenter des [illegible], prendre des [illegible] recevoir des [illegible] du Gouvernement des Etats-Unis, savoir : MAINE, NEW HAMPSHIRE, VERMONT, RHODE ISLAND, CONNECTICUT, NEW-YORK, NEW-JERSEY, PENNSYLVANIE, OHIO, MICHIGAN, WISCONSIN, INDIANA, ILLINOIS, MISSOURI, KENTUCKY, TENNESSEE, CAROLINE DU SUD, CAROLINE DU NORD, ALABAMA, MISSISSIPPI, FLORIDE et TEXAS. 20 janvier—1an

GELATINE—2,000 livres gélatine à l'usage des cordonniers, restaurateurs et chapeliers, qualité très supérieure, à vendre par

LOBJOR & SILVESTRE,

1janv 26, Chartres.

VINS FINS—Vins de Madère "Old Particular", de Londres, de Sherry, de Porto, en quarts et en bouteilles, à vendre par

LOBJOR & SILVESTRE,

3nov 26, Chartres.

DIVERS—200 caisses pétards, 1,000 caisses ritons en boîtes et demi boîtes, 300 bouteilles cognac, 40 caisses prunes sèches en paubans, 7,000 bouteilles, demi et quarts sardines, 800 boîtes et demi boîtes petits pois, 60 caisses fromage de Gruyère, 200 demi-bouteilles, 25 barriques porter de Londres et Ale pale, à vendre en magasin par

O. VALETON & CO.,

16déc 25, rue Tchoupitoulas

SARDINES—1,000 boîtes—1700 demi do, 600 quarts de sardines marque Rodel, en débarquement du navire Mount Washington, à vendre par

O. VALETON & CO.,

16 déc 25, rue Tchoupitoulas

Costumes, pour bals,

COSTUMES

M. DELCROIX a l'honneur d'informer ses nombreuses clientèles, que se trouvant en France, il vendra cette année, voulant s'en défaire, son bel assortiment de dominos, moines, [illegible] et *Bourbon, père de théâtre*, où on pourra les visiter tous les jours, jusqu'à huit heures du soir. 13janv—2m

Les Salons de Daguerréotypes.

No 93, rue du Camp, Bâtisse Shaff.

SONT actuellement ouverts pour la réception des visiteurs, qui sont respectueusement invités à venir examiner la grande collection de portraits.

Ces salons ont été magnifiquement meublés, et rien n'a été épargné pour satisfaire les habitues.

Par l'excellente combinaison de la lumière, venant de l'immense lucarne, et par le nouveau procédé chimique qu'il emploie pour préparer les plaques, les portraits sont très dans un court espace de temps, (seulement quelques secondes) et avec une ressemblance parfaite.

Il fourni aux artistes manufactures, des médaillons émaillés et gravés, de 7pc le plus fin et d'un joli ton, propres à être placés dans des miniatures.

Les artistes peuvent se procurer chez lui, tous les articles en usage pour le daguerréotype, aux prix de New-York.

J. JACOBS.

93, rue Camp, Nlle-Orléans

CLASSES DE SOLFEGE.

MLLE, premier violon du Théatre d'Orléans, vient d'ouvrir ses classes de solfege. Elle saint jeudi, les lundi, mercredi et vendredi, de chaque semaine.

De 4 à 6 heures après, pour les demoiselles.

De 8 à 9 heures du soir, pour les garçons.

Le cours est fait d'après la méthode de B. Wilhem. Prix, trois piastres par chaque.

4déc—3m No 30, rue Dauphine

Mme Trautmann,

Modiste en Robes et Chapeaux,

135, RUE DE CHARTRES, ENTRE NOUVELLE TOULOUSE Kreffer, pour chaque et chaque saison.

Article de modes et de fantaisie. 17 déc—m

Mme LUSSLAY

PREVIENT sa clientèle ainsi que le public qu'elle a transporté son MAGASIN DE MASQUES, Rue ROYALE, No. 192, Elle les trouvera en main un bel assortiment de costumes et nouveau pour dames et jeunes hommes, qu'elle loue pour bals de société à des prix modiques. Elle se charge de faire des commandes sur commande tant pour enfants que pour grandes personnes. 19déc

EN GROS ET EN DETAIL, **aux prix de Paris**

PARFUMERIE DE PARIS.

L. BUSSY,

Manufacturier de Parfumerie fine, et de Savon de Toilette, a sa manufacture et son magasin rue de Chartres, No. 120, entre Conti.

9déc—1an 87, Rue Conti.

PORTRAITS AU DAGUERRÉOTYPE
N°1 RUE DU CAMP
F. MOISSENET

PROCLAMATION

Par Joseph Walker, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

ATTENDU que Valmont Sonat Dufossat, shérif de la paroisse de Jefferson, et cessionnaire du bail de cette dite paroisse, vient adresser à moi pour la cancellation de l'obligation suivante, savoir :

Une obligation de quatorze mille six cents dollars, payable dix sept pourtres, souscrite par du nommé principal conjointement avec Amelia Delassize, Robert Ewing, Robert Avart, comme security, en date du 31 décembre 1849.

En conséquence, à présente et pour donner avis à toute personne intéressée d'avoir à présenter ses écrit, au bureau du Secrétaire d'Etat, à Baton-Rouge dans les quatre-vingt dix jours qui suivront la publication de présente proclamation, les raisons pour lesquelles ledit bon ne serait pas annulé.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, à la ville de Baton Rouge, ce Sixième jour de décembre de l'an de grâce 1850, et la soixante-quinzième de l'indépendance des Etats Unis.

JOSEPH WALKER.

Par le Gouverneur,
CHARLES GAYARRE,
Secrétaire d'Etat. 23 déc—30j

PROCLAMATION

PAR JOSEPH WALKER,

Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

ATTENDU que George V. Bright, ex-encanteur pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orleans, s'est adressé à moi pour faire cancelier le bon suivant :

Un bon de dix mille piastres, souscrit par lui, le 10 octobre 1850, comme encanteur de la carosse et de la vente ci-dessus mentionnée, avec George Lynch, comme security.

Je donne, en conséquence, avis aux personnes y intéressées, de déduire, par écrit, au bureau du secrétaire d'Etat, à Baton Rouge, dans les quatre-vingt dix jours suivant la date de présent avis, pour quoi ce dit bon ne serait pas cancellé et annulé.

Donné sous ma main et le sceau de l'Etat, ce jour le 14 décembre 1850, soixante quinzième année de l'indépendance des Etats-Unis.

JOSEPH WALKER.

Par le Gouverneur,
CHARLES GAYARRE, Secrétaire d'Etat. 31 déc

Dissolution de Société.

LA société existant sous le nom de DUBUCH FRÈRES, dont le domicile principal est à Natchitoches, a été dissoute le 31 décembre 1850. André Dubuch reste charge de la liquidation.

ANDRE DUBUCH,
HENRY DUBUCH, 77, rue St-Louis,
1janv entre Royale et Bourbon.

AVIS—Le soussigné prévient le public et ses amis qu'il continuera le même genre d'affaires que l'ancienne maison Dubuch frères, priant sa clientèle de lui conserver leur patronage.

A. DUBUCH, 77, rue St Louis,
1janv entre Royale et Bourbon.

LE soussigné offre à vendre en magasin, provenant des dernières arrivages, savoir :

Bottes sur vieux St Julien Médoc pour familles,
50 do do Château Margaux,
10 do do Château Lafitte,
20 do do St Estephe,
60 do do Montferrand,
50 do do St Julien,
15 demi do Château Margaux,
30 barils vin blanc Haut Sauterne,
30 do do Haut Barsac,
10 quarts pipes cognac Castillon,
8 do do Duneault,
300 caisses vin vieux Château Margaux,
60 do do Lafitte,
200 do do Latour,
Et un assortiment complet de liqueurs et autres articles d'un ordinaire.

A. DUBUCH, 77, rue St-Louis,
1janv entre Royale et Bourbon.

SERRURES FRANCAISES—25 caisses serrures françaises numérotées assorties, à vendre par

LEOPOLD JEANNET & CO.,

3déc 22 rue St-Louis

GENIEVRE, Cognac—15 pipes genièvre de Hollande, marque Hongroise; 30 demi pipes Cognac Castillon 4me preuve, aux entrepôts de la Douane, à vendre par

DUPOUR, WILLIAMSON & CO.

31déc 35, rue Natchez

Parfumeurs de la Cour.

CET article, d'un genre tout à fait nouveau, réunit toutes les garanties de tout autre système, et possède l'immense avantage de ne souiller que le QUART de tout autre genre, à vendre par

S. MASPEREAU & Co,

10 sep No 25 rue Condé

Pompe aspirante et refoulante.

CE nouveau système de pompe surpasse tout ce qui a été introduit ici dans ce genre. Elle peut être mise par la force d'un enfant, sonde, l'eau à une profondeur de 30 pieds et la jette en même temps à une hauteur de plus de 40 pieds.

Ce genre de pompe est le seul qui convienne aux habitants.

A vendre par S. MASPEREAU & Co,

No 25, rue Condé,

10 sept Agents pour les manufacturiers

HARENGS—400 caisses en débarquement du navire Prins Adalbert, et à vendre par

A. CARRIERE,

28, Vieille Levée

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS—Le 7 janvier 1851—Conseil de la Municipalité No Un—Séance de mardi 21 décembre 1851.

Il est en conséquence résolu que le maire est et demeure autorisé à vendre à l'encan, au rabais, le contrat pour nettoyer les rues et pour réparer les rues non pavées dans les limites de la première municipalité; ledit contrat devra être vendu pour un an, conformément aux spécifications ci-dessus et à l'ordonnance de la municipalité No Un et se réservant le droit d'approuver ou de rejeter l'adjudication faite par le maire.

(Signé) JH. GENOIS, Recorder.

Approuvé le 4 janvier 1851.

(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.

Pour copie conforme :

H. BIER, Commis.

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS—Le 7 janvier 1851—En vertu de la résolution qui précède—Avis est par le présent donné que lundi, 27 janvier 1851, à midi précis, à mon bureau, je vendrai au rabais le contrat pour le nettoyement des rues et pour les réparations des rues non pavées de la Municipalité No Un, le tout comme ci-dessus expliqué.

A. D CROSSMAN, Maire.

LES soussignés, MARCHANDS